

## **Orientation M1**

Par Ellana29, le 03/05/2018 à 13:42

Bonjour à tous!

Je viens actuellement de finir ma 3ème année de Licence de Droit, amenant la question des fameux masters.

J'ai toujours voulu faire du notariat, malgré un stage de 15 jours dans un étude j'hésite à me lancer directement en M1 droit notarial de peur de me rendre compte que finalement ce n'est pas ce que je veux faire...

Au cours de cette 3ème année j'ai découvert le droit commercial, et surtout le droit des sociétés que j'ai beaucoup aimé. De plus, le milieu du sport m'intéresse beaucoup.

Mon coeur balance entre aller directement en M1 droit notarial au risque que celui-ci me ferme des portes par la suite, ou alors en M1 droit des affaires. Je me dis qu'il serait peut être plus judicieux d'aller en M1 droit des affaires ce qui me laisserais le temps de voir si je souhaite plutôt m'orienter vers le notariat ou vers le droit du sport... Cependant, serait-ce vraiment un handicap de me diriger vers la profession de notaire en ayant fait un M1 droit des affaires ?

De plus, trouvant peu d'informations sur le droit du sport, si quelqu'un s'y connait je suis preneuse!

Merci d'avance à ceux qui prendront le temps de me lire,

Ellana.